

COËT'

PRINTEMPS / ÉTÉ 2022

Info



**21 MAI : 3ÈME JOURNÉE CITOYENNE À COËTMIEUX ...130 BÉNÉVOLES...
12 « ATELIERS » POUR APPORTER UN « PLUS » À NOTRE COMMUNE...
BELLE MOBILISATION...MERCİ À TOUTES ET À TOUS... P.14/15**



🕒 Horaires d'ouverture

Les **lundi et vendredi** :
de **9h à 12h** et de **14h à 17h**

Les **mardi, mercredi, jeudi et samedi** de **9h à 12h**

Fermée le mardi, mercredi et jeudi
après-midi.

📍 3, rue de la Mairie 22400 COËTMIEX

☎ Tel : 02.96.34.62.20

📠 Fax : 02.96.34.66.07

✉ Mail : mairie.coetmieux@wanadoo.fr

📘 Facebook : @coetmieux

site internet : www.coetmieux.fr



AGENCE POSTALE

🕒 **Horaires d'ouverture**
Du **lundi au samedi de 9h à 12h**

Afin d'améliorer les services aux usagers de l'agence postale, elle est désormais ouverte le **samedi matin de 9h à 12h**

ÉTAT CIVIL

Naissances

Esmée RABIN, née le 11 mars 2022,
« 14, rue du Champ Mégard »

Maëlya BLANCARD, née le 31 mars 2022,
« 3, rue de Bel Air »

Isaac LEPILLET, né le 4 mai 2022,
« 15 Bis, rue du Frêche »

Marceau ROPARS, né le 22 mai 2022,
« 10, rue des Landes »

Mariages

Nicolas DUBREZ et Julie DARCEL,
mariés le 19 mars 2022,
« 19, rue de la Forge »

Hervé STÉPHAN et Mathieu TURPIN,
mariés le 4 juin 2022,
« 15 B, rue du Bas de la Lande »

Décès

Marie CABARET, décédée le 29 mars 2022,
domiciliée à l'Ehpad de Lamballe.

Christophe HINGANT, décédé le 12 mai 2022,
domicilié à Challans (85).

URBANISME

Maison individuelle :

M. Erwan PROUST et Mme Floriane FRETIER, « 2 Bis, rue de la Poterie »

Extension maison :

M. et Mme Philippe RABASTE,
« 1, rue du Bourg l'Évêque »

M. et Mme Yves QUERANGAL des ESSARTS, « 25, rue Saint-Michel »

Mme Vanessa GUINARD et M. Paulo BARBOSA FERNANDES,
« 3, Venelle du Vieux Chemin »

Carpport :

M. Arnaud BOTREL,
« 18 bis, rue de la Forge »

M. Yannick TIREL,
« 1, Venelle de Guétard »

M. et Mme Franck GONTIER,
« 15 C, Rue de la Fontaine »

Véranda :

M. André LE MAOUT,
« 9, Rue du Rheu »

Pergola :

Mme Pierrette RICHARD,
« 10, rue St Michel »

Mme Christelle TOUSSAINT,
« 7, rue du Coin »

Abri de jardin :

M. Marie-Ange LE MÉE,
« 10, rue du Frêche »

Panneaux photovoltaïques :

Mme Christine ROUAULT,
« 4, rue de l'Étang »

ÉLECTIONS

Élections Présidentielles – 1er tour – 10 avril

Inscrits	1 383
Abstentions	237 17,14 %
Votants	1146 82,86 %
Blancs	23 2,01 %
Nuls	12 1,05 %
Exprimés	1 111 96,95 %

E. Macron (La République en Marche)	416 37,44 %
M. Le Pen (Rassemblement National)	262 23,58 %
J-L Mélenchon (La France Insoumise)	173 15,57 %
Y. Jadot (Europe Écologie-Les Verts)	73 6,57 %
V. Pécresse (Les Républicains)	52 4,68 %
J. Lassalle (Résistons)	35 3,15 %
E. Zemmour (Reconquête)	26 2,34 %
F. Roussel (Parti communiste français)	20 1,80 %
A. Hidalgo (Parti Socialiste)	20 1,80 %
N. Dupont-Aignan (Debout la France)	16 1,44 %
P. Poutou (Nouveau parti anticapitaliste)	11 0,99 %
N. Arthaud (Lutte ouvrière)	7 0,63 %

Et second tour – 24 avril

Inscrits	1 385
Abstentions	232 16,75 %
Votants	1153 83,25 %
Blancs	56 4,86 %
Nuls	32 2,78 %
Exprimés	1 065 92,37 %

E. Macron (La République en Marche)	717 67,32 %
M. Le Pen (Rassemblement National)	348 32,68 %

Élections Législatives – 1er tour – 12 juin

Inscrits	1391
Abstentions	639 45,94 %
Votants	752 54,06 %
Blancs	12 1,60 %
Nuls	7 0,93 %
Exprimés	733 97,47 %

M. LE Fur (LR)	259 35,33 %
A. Ravard (NUP/PS)	177 24,15 %
O. Allain (ENS/TDP)	171 23,33 %
O. De Mellon (RN)	89 12,14 %
B. Tyli (PB)	13 1,77 %
M-P Lecat (REC)	10 1,36 %
M-T Lefeuve (DLF)	5 0,68 %
F. Nivet (PA)	5 0,68 %
J-P Lamour (LO)	4 0,55 %

Étiquettes des candidats à l'élection 2022 (nom abrégé et complet)
LR : Les Républicains - NUPES : Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale - ENS/TDP : Ensemble / Territoires de progrès / Majorité Présidentielle
RN : Rassemblement National PB : Parti Breton - REC : Reconquête - DLF : Debout La France - PA : Parti Animaliste - LO : Lutte Ouvrière

Et second tour – 19 juin

Inscrits	1 391
Abstentions	646 46,44 %
Votants	745 53,56 %
Blancs	23 3,09 %
Nuls	10 1,34 %
Exprimés	712 95,57 %

M. Le Fur (LR)	441 61,94 %
A. Ravard (NUP/PS)	271 38,06 %

BUDGET PRIMITIF 2022

Affectation du résultat 2021

Le compte administratif 2021 affiche un résultat positif de + 336 379.35 € qui a été affecté à hauteur de 300 000 € au budget primitif pour les investissements 2022 et 36 379.35 € au budget primitif fonctionnement 2022.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2022, Monsieur TRECULT, Conseiller aux décideurs locaux sur le territoire de Lamballe Terre et Mer a fait une présentation de la situation financière et fiscale de la commune.

L'analyse porte sur 5 ans à compter de 2016. Il communique au conseil quelques ratios :

- Les ressources fiscales sont le premier poste de recettes : elles sont de 476 € par habitant et supérieures à la moyenne départementale pour les communes de la même strate (451 € par habitant).

- **Le produit de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat : la commune perçoit 117 € par habitant soit moins que la moyenne départementale 235 € par habitant.**

- **Les charges de fonctionnement : elles sont de 534 € par habitant et inférieures à la moyenne départementale (591 € par habitant)**

- La Capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent de résultat du fonctionnement utilisable pour rembourser le capital de la dette et financer les opérations d'investissements.

- La CAF de 2020 (315 706 €) couvre largement le remboursement du capital des emprunts (153 891 €).

- Dette par habitant : le montant est supérieur à la moyenne départementale (937 € contre 647 € pour le département)

- Capacité de désendettement de la commune : c'est-à-dire le temps que va mettre la commune à rembourser totalement sa dette en année de CAF brute. Il faudrait 5 ans et 5 mois pour rembourser le capital restant dû si on affectait l'intégralité de la CAF. Une capacité de désendettement située en 3 et 6 ans indique un niveau d'endettement maîtrisé.

Produits des impôts locaux 2022

Le Conseil Municipal a décidé lors de la séance du 8 avril 2022 de **ne pas augmenter les taux d'imposition communaux**.

Les contributions directes (Taxe foncière bâti et non bâti) attendues sont de 704 737, soit + 35 409 € grâce à l'évolution naturelle des bases (nouvelles constructions) et à la revalorisation automatique des bases par l'Etat de + 3.4 %.

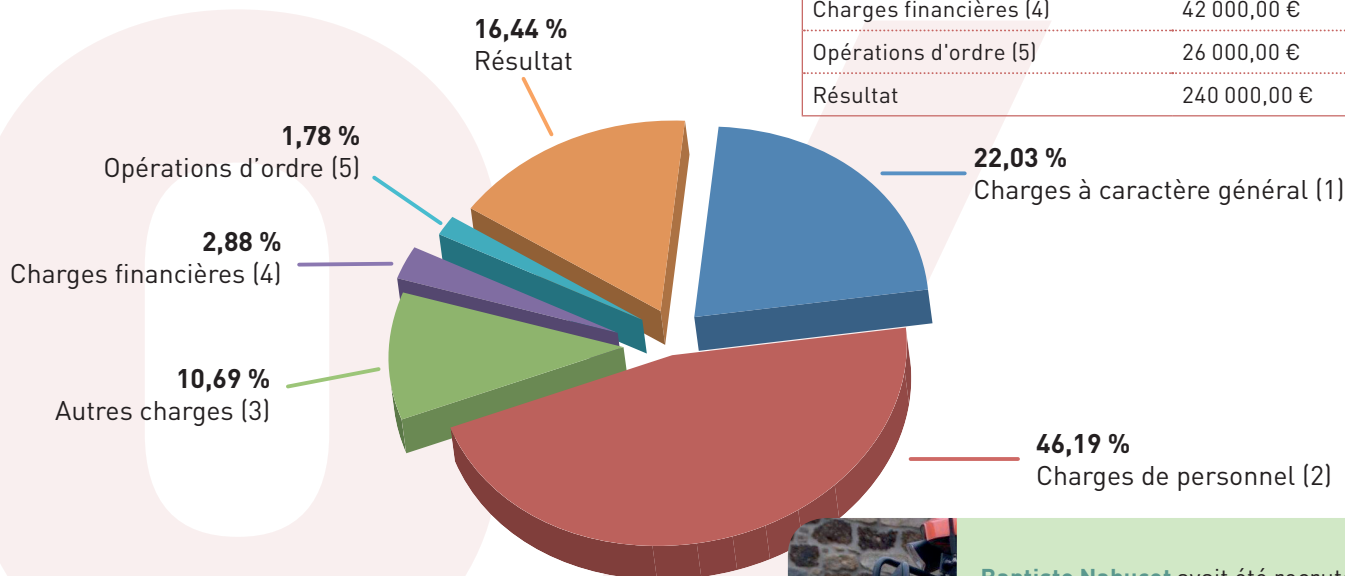
	Taux communaux	Montant
Taxe foncière sur les propriétés bâties (*)	42,27%	672 047 €
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	88,59%	32 690 €
Recette Globale		704 737 €

(*) Suite à la réforme fiscale engagée par l'état, de nombreux foyers de la commune ne paient plus de taxe d'habitation sur leur résidence principale. La commune ne perçoit plus le produit fiscal de cette taxe qui est compensé par l'Etat (la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties est reversée à la commune).

Taux moyens communaux en 2021 au niveau

	National	Départemental
Taxe foncière sur les propriétés bâties	37,72%	42,28%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	50,14%	75,86%

Dépenses	1 460 124,35 €
Charges à caractère général (1)	321 600,00 €
Charges de personnel (2)	674 500,00 €
Autres charges (3)	156 024,35 €
Charges financières (4)	42 000,00 €
Opérations d'ordre (5)	26 000,00 €
Résultat	240 000,00 €



(1) Eau, électricité, combustibles, télécom, publications, affranchissements, fournitures scolaires et administratives, plantations, maintenance, assurances, transports, terrains et entretiens bâtiments, alimentation (cantine)

(2) Personnel communal : 16 agents soit 13.50 équivalents temps plein

(3) Subventions aux associations, contrat d'association école privée, indemnités élus

(4) Intérêts de la dette

(5) Dotations aux amortissements



Baptiste Nabucet avait été recruté en CDD (jusqu'en avril 2022) pour renforcer les services techniques de la commune.

Le CM a validé début avril la pérennisation de ce contrat en créant un nouveau poste d'agent technique à temps complet.

SECTION INVESTISSEMENT 2022

Avec les restes à réaliser 2021, le budget 2022 s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant de 1 059 728 €.

Principales dépenses d'investissement 2022 :

- Acquisition de terrain Rue du Lavoir : 77 000 €
- Frais d'étude rénovation de la salle municipale : 35 000 €
- Réaménagement du lotissement : 18 000 €
- Rénovation du terrain de tennis : 20 000 €
- Travaux école de la Glanerie (peintures et modification des toilettes) : 25 000 €
- Espace jeux pour les enfants à côté de l'Espace Carouët : 80 000 €
- Matériel commune (matériel informatique, mobilier salle municipale, matériel et outillage pour les services techniques ...) : 45 000 €
- Programme de voirie (fin des travaux Rue de la poterie et de la fontaine, La Villesalmon, Rue des Ponts neufs et rue des Bois Verts) : 312 000 €
- Remboursement du capital de la dette : 160 000 €



Principales recettes d'investissement 2022 :

- Fonds de compensation TVA : 13 750 €
- Taxe d'aménagement : 25 000 €
- Excédent de fonctionnement 2021 : 300 000 €
- Subventions d'investissement : 19 000 €
- Emprunt : 383 000 €

Rénovation du terrain de tennis

Le terrain de tennis datant des années 1990, il convient de le rénover.

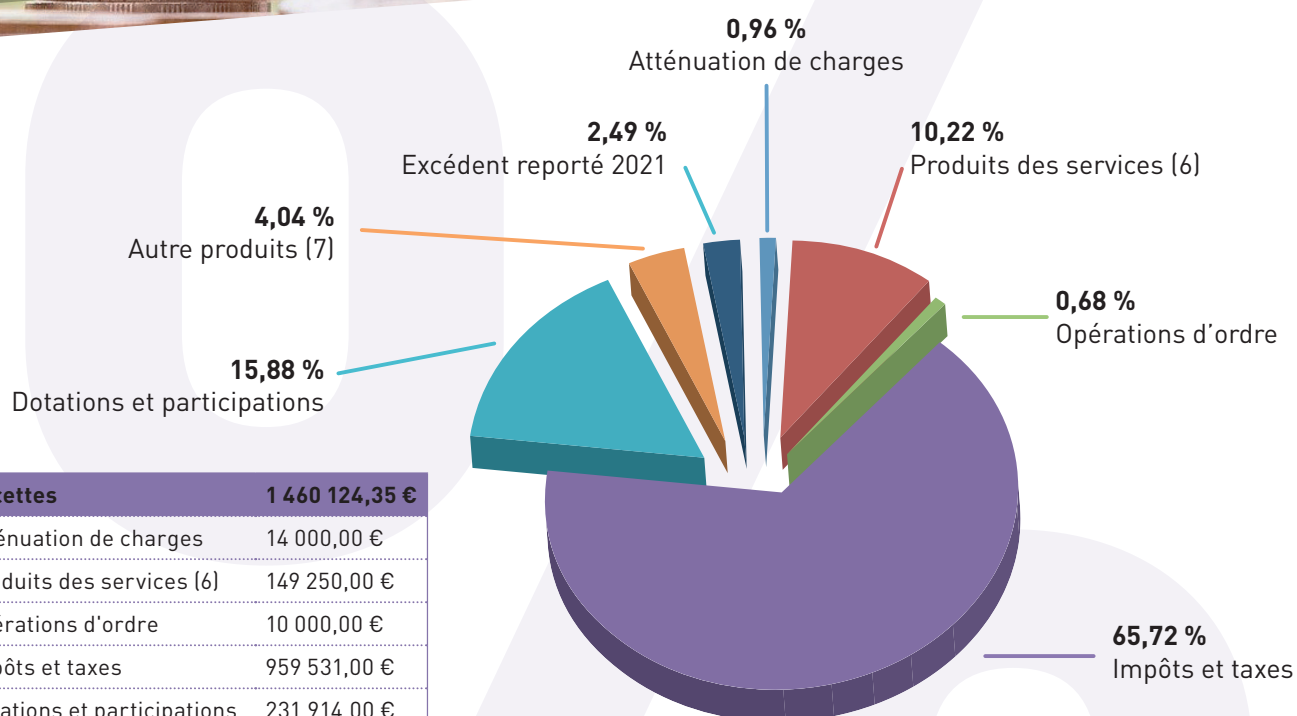
Coût de l'opération : 15 894 € HT comprenant la clôture et la régénération du court en béton poreux.

Eclairage public

Le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Amor (SDE 22) a fait un bilan de l'éclairage public et procédé à l'étude du remplacement de divers foyers et commandes d'éclairage public.

Coût total de l'opération : 50 284,80 TTC

La participation de la commune s'élève à 30 264 €. Le paiement sera étalé sur 3 années.



Recettes	1 460 124,35 €
Atténuation de charges	14 000,00 €
Produits des services (6)	149 250,00 €
Opérations d'ordre	10 000,00 €
Impôts et taxes	959 531,00 €
Dotations et participations	231 914,00 €
Autres produits (7)	59 050,00 €
Excédent reporté 2021	36 379,35 €

(6) Garderie, cantine, locations salle municipale

(7) Revenus loyers immeubles communaux, remboursements assurances

Tarifs communaux 2022- 2023 :

Restaurant scolaire :

Repas enfant	3,95 €
Repas enfant hors commune	4,15 €

Les tarifs ont été revalorisés pour tenir compte de l'augmentation des denrées alimentaires, de l'énergie et afin de conserver la prise en charge de la commune à hauteur de 50 % du coût de production d'un repas.

Repas adulte	9 €
--------------	-----

Garderie municipale

Enfants de la commune

Matin	2,55 €
Soir	3,10 €
Forfait Matin et soir	4,80 €

Enfants hors commune

Matin	2,75 €
Soir	3,30 €
Forfait Matin et soir	5,05 €



CITY PARK *Inauguration*

Avec, de gauche à droite, David Burlot, vice-président de Lamballe Terre & Mer, Nathalie Travers-Le Roux, maire de Landéhen et vice présidente du Conseil départemental, Dominique Tirel, maire, Marc le Fur, député et Laurence Haquin, adjointe.



TRAVAUX



CIMETIÈRE :

Mise en place de 12 cavurnes (entreprise Hamon Funéraire - Yffiniac)



FIBRE OPTIQUE :

Travaux préalables à l'installation de la fibre optique (opérationnelle fin 2022?)...Rue de Beau Soleil... Secteur des Landes...Parking devant la mairie et la salle municipale...Trancheuse...Pose de fourreaux en souterrain, de chambres de tirage... Armoires de distribution...Et c'est « un gars de Coëtmieux ,comme le dit Cyril Piénot, chef d'équipe chez Bouygues, qui a amené la fibre optique chez nous* »

(*pour le secteur mairie/salle municipale)



Avant



Après

Créés il y a plus de 25 ans, les parterres du centre bourg commençaient à avoir une piètre allure...Et ce sont nos agents communaux qui ont donné un « coup de neuf » à ces espaces paysagers...A poursuivre au printemps prochain...A l'automne, c'est l'entreprise Sagory de Pommeret qui interviendra dans le lotissement St Michel pour la même opération. (Voir BP 2022)

VOIRIE :



Rue des Ponts Neufs : nouvel enrobé du rond-point de la Mare à la Roche...financé par le département...et aménagement du trottoir côté lotissement, à la charge de la commune (Eurovia)



Rue du Bas de la Lande : enrobage du chemin d'accès aux maisons jusqu'à la limite de la zone constructible -environ 100 m-; (Eurovia)



Rue de la Poterie/Rue de l'Ecole/Rue de la Fontaine : 1ère réception des travaux réalisés pour les espaces paysagers...et constatation : nécessité de « reprendre » certains secteurs (terre-pierre)... travaux qui seront effectués à l'automne prochain



Curage des fossés...environ 3kms (SETAP) et travaux de fauchage des abords des voies communales (Entreprise E.Rault Lamballe Armor-Maroué)



À VOTRE SERVICE...



Alexis Guihot
Concepteur -agenceur
Tel : 06.21.23.25.06
www.raisonhome.com

Concepteur agenceur, **Alexis Guihot** est installé depuis 6 ans à Lamballe, puis depuis un an à Coëtmieux où il réside désormais, propose la conception et l'agencement intérieur de votre maison.

Mandataire indépendant de Raison - Home, il propose à domicile l'étude de cuisines, dressing, rangements ou salle de bain grâce à la technologie 3 D qui permet de créer et visualiser un projet qui corresponde à vos envies. Une fois validé, Alexis gère les travaux et la mise en œuvre grâce à un réseau d'artisans locaux.

Yann OGET
06.37.66.21.67

Intervenant Multi Services
Particuliers et Entreprises.

Rénovation, Amélioration, Entretien
Sols, Electricité, Plomberie, Maçonnerie,
Petits travaux....
Devis sur demande gratuit.

Vous avez des ennuis avec certains
travaux ?
Peur de vous lancer ?
Le temps vous manque ?
Je suis là pour vous aider .
Plus que des mots ...

Venez visiter ma
page facebook.

PIZZA NAUTICA

A emporter

Le mercredi à Coëtmieux - Devant Restaurant et salon de coiffure
à partir de 18h ...



Antilope VAN vient d'inaugurer sa nouvelle usine à Coëtmieux. Une société bretonne spécialisée dans la conception et la fabrication de véhicules compacts de loisir.

« Tous nos vans sont réalisés sur des véhicules neufs et comprennent des aménagements très complets, sans options. La majorité des matières premières et des composants utilisés, vient de notre région et de France.

Nous concevons et fabriquons l'ensemble de l'ameublement en utilisant les meilleurs matériaux pour garantir à nos utilisateurs robustesse et durabilité.

Notre objectif est de fournir à nos clients, un van de haute qualité au meilleur prix. Tous les process sont gérés en interne...»

Venez découvrir le plaisir de voyager en van aménagé avec Antilope VAN!

www.antilopevan.fr
Rue du Camp, 22400 COËTMIEUX

« Collectif Entraide et Solidarité / Coëtmieux,

La vie locale vous intéresse ; vous aimeriez de temps en temps, quand vous pouvez, donner un coup de main, participer à la vie de Coëtmieux lors d'une manifestation ... ou vous avez des idées pour votre commune ou ses habitants, nous proposons de constituer un groupe de « bénévoles » pour venir aider les associations, les projets qui se mettent en place ... Sans s'engager forcément dans une association... selon vos disponibilités... et vos envies... Nous ferons le lien avec vous, forces vives d'un jour, et les associations qui le souhaiteront quand il y aura un besoin plus important de bénévoles lors d'un projet ou d'un événement ...

Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter :

Mickaël Guyomard : 06 71 44 46 44 ou Cyrille Cantin : 06 37 96 96 40

Et nous nous retrouverons autour d'un pot d'amitié pour construire ensemble le fonctionnement de ce collectif . » ...



Environnement



Frelons asiatiques – Lamballe Terre & Mer prend en charge la destruction des nids

Depuis mars, les premiers nids ont commencé à apparaître (cycle de vie du frelon asiatique). Il est important qu'un nid soit détruit avant octobre. En cas de présence d'un nid, **ne procédez pas vous-même à la destruction des nids**.

Contactez votre mairie pour connaître la démarche.

Dans ce cadre, **Lamballe Terre & Mer prend entièrement en charge la destruction des nids** (uniquement pour les frelons asiatiques) sur son territoire, qu'il s'agisse d'une propriété publique ou privée.

Une plaquette détaillée est disponible sur le site lamballe-terre-mer.bzh

Réglementation du bruit

À l'approche des beaux jours, nous vous rappelons la réglementation sur les bruits, occasionnés notamment par les tondeuses. **Dans tous les cas et quelles que soient les circonstances, vous devez respecter scrupuleusement les dispositions de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 ; à savoir :**

les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, utilisation de tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Règlement des feux

Le brûlage des déchets verts est interdit en tout lieu et toute l'année.

L'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental des Côtes d'Armor précise que :

« le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit ».

Les déchets verts des particuliers sont assimilés aux déchets ménagers.

En conséquence, les particuliers ont une interdiction permanente de brûler des déchets verts ou de toute autre nature dans leur jardin.

Le brûlage des déchets verts agricoles est soumis à réglementation disponible en Mairie.

Mobilité

• Transports scolaires – SCOLIBUS - Inscriptions 2022/2023 :

1/ Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription peuvent se faire directement en ligne le site distribus.bzh, ou via le formulaire (accessible auprès de votre Mairie et sur le site distribus.bzh) qui est à renvoyer :

Par courriel à contact.distribus@transdev.com

Par courrier à Transdev CAT, 7 rue Max Le Bail, 22000 Saint-Brieuc.

Pour la photo d'identité, merci de renommer votre fichier au nom de l'enfant (en JPG, PNG de moins de 10 MO) ou d'inscrire son nom, prénom au dos de la photo, si envoi papier.

Attention les inscriptions pour les élèves de primaire se font directement auprès des mairies pour les circuits déjà existants.

2/ Quand faire son inscription ?

Les inscriptions se déroulent du 30 mai au 22 juillet 2022. Après cette date, une majoration de 30 € s'appliquera. Elles sont annuelles. L'inscription à l'établissement scolaire ne déclenche pas celle aux transports scolaires.

3/ Quel paiement ?

Plusieurs modes de paiement existent :

- Paiement en 3 fois par prélèvement aux mois de novembre, février et avril ;
- Paiement en une fois par prélèvement en novembre
- Paiement en une fois par chèque (le chèque doit impérativement être intégré au dossier au moment de l'inscription et sera encaissé au mois de novembre)

5/ Comment être informé tout au long de l'année ?

Vous pouvez consulter le site internet distribus.bzh et cocher la demande d'envoi de SMS pour être informé en cas de suspension lors de perturbations majeures (grèves, intempéries...) et prévisibles des services de transports scolaires utilisés par mon enfant, sur le formulaire d'inscription.

Jeunesse

L'Info Jeunes ouvert tout l'été !

Le service Info Jeunes de Lamballe Terre & Mer sera ouvert tout l'été afin de vous accueillir et répondre à vos questions métiers, emploi, logement, santé, partir à l'étranger, BAFA, CV...

Lieu d'accueil et d'échanges, l'Info Jeunes est également un véritable espace ressource en matière de documentation, consultable librement et gratuitement.

Contact :

sij@lamballe-terre-mer.bzh
Téléphone : 02 96 50 87 90 ou 06 79 98 73 57

CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale)

• Le CIAS recrute, rejoignez-nous !

Vous avez l'envie d'aider et recherchez un métier où vous vous sentez utile ?

Vos qualités humaines, d'empathie, d'accompagnement peuvent être valorisées dans les métiers de l'aide à domicile.

Le CIAS prend soin de nos aînés, leur permet de vivre chez eux, grâce aux agents du domicile qui remplissent cette mission chaque jour.

Pour un travail permanent ou saisonnier, contactez le CIAS Lamballe Terre & Mer - 02 96 50 73 20

• Rentrée 2022/2023 :

Centres de Loisirs des mercredis

A partir du 1er juillet, les inscriptions aux centres de loisirs pour les mercredis sont ouvertes sur le portail Activités Enfance Jeunesse.

Retrouvez tous les détails sur

<https://portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh>

Ou contactez la Direction Enfance – Jeunesse

au **02 96 50 59 54**

C'ÉTAIT HIER...

Suite des extraits des délibérations du Conseil Municipal concernant la 2ème moitié de 1902... il y a 120 ans... Maire : Aristide Gernot

Août 1902... On prélève « **une somme de cent cinquante francs sur l'excédent de l'exercice 1901...** » Et le Conseil Municipal décide « **d'employer la dite somme à jointoyer les murs du cimetière...** »

(cimetière qui se trouvait alors devant l'église – aujourd'hui placette avec le monument aux morts et la fontaine -).

Autre délibération : « **Vu les instructions de Monsieur le Préfet... Considérant que le curage des cours d'eaux intéresse à la fois l'agriculture et la salubrité Considérant que, dans la commune, l'usage mettant le curage à la charge des riverains est établi depuis longtemps** », le Conseil Municipal « **demande que ce curage à vieux fonds et vieux bords... soit ordonné sur le cours d'eau Le Guessant** ».

Jeannot le Gallo La foudr' !



Par JG

Ecole la Glanerie « Les quatre éléments »



Ce thème commun à toute l'école, a permis à nos élèves de réaliser de nombreux projets et sorties qui ont ponctué cette année scolaire. Ainsi pour illustrer l'élément « **AIR** », l'association « Tournevol » est venue à l'école pour fabriquer avec les élèves des objets décoratifs qui tournent avec le vent. Pour aborder l'élément « **FEU** », 4 classes ont visité la caserne des pompiers de Lamballe et 2 classes sont allées à la fonderie de verre de Planguenoual. Un travail sur les volcans et les dragons a également été réalisé.

L'élément « **TERRE** », quant à lui, a été abordé à travers la réalisation de jardins en maternelle ou la visite d'« Herbarius » à Planguenoual pour 4 classes. Des ateliers sur les plantations leur ont été proposés.

Enfin, l'élément « **EAU** » a été le point de départ pour l'organisation de 3 temps forts sur l'école :

La classe découverte du CE1 au CM2 en classe rivière à Belle-Isle-en-Terre, le séjour classe de mer à Plévenon de la moyenne section au CP et enfin les 2 sorties « pêche à pied » à la mer et « pêche en rivière » pour la classe de petite section.

Ces projets ont servi de support aux activités pédagogiques dans chacune des classes.

Enfin, les 6 classes sont allées chacune 3 fois au cinéma dans le cadre du dispositif cinécole.

Le dynamisme de l'Amicale laïque, qui œuvre toute l'année pour organiser des événements et financer les projets, permet à l'équipe enseignante de se projeter vers la prochaine année scolaire et de réfléchir à un nouveau thème fédérateur.

Ecole Sainte Jeanne d'Arc

L'année scolaire touche à sa fin, l'APEL et l'OGEC ont pu reprendre certaines manifestations : le couscous à emporter a connu un franc succès en février.

Du 9 au 14 mai la semaine du printemps du livre était sous le signe du conte... la mini librairie étant ouverte après l'école tout le monde a pu en profiter, pour finir le vendredi soir avec un pique-nique et un grand cluedo nocturne avec parents, enseignants et élèves.

La kermesse a clôturé l'année le 11 juin avec pour la première fois **un concert** avec la venue du groupe « les nez tordus » pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des plus grands !

Une année scolaire sous le signe des retrouvailles et du partage après deux années difficiles.

Bonnes vacances... **Et rendez-vous le 8 octobre** pour le jambon à l'os et de nouvelles aventures scolaires...



- mardi de 10h à 12h
- mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- vendredi de 16h à 18h
- samedi de 10h à 12h

Pour emprunter en ligne :

coetmiex.fr sous *Cadre de vie et loisirs / Médiathèque-Espace Carouët*

ou directement à l'adresse : <https://coetmiex-pom.c3rb.org/> ☎ 02 96 34 68 61

La médiathèque est un lieu convivial, ouvert à tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies de livres ou d'animations

ASSOCIATIONS

COËT' SPORTS – Section Rando/Marche et Gym

Après les 2 dernières années « sans panache », cette saison 2021/2022, a été très active pour les 2 sections. Les randos « Mer/ Campagne » sont toujours très appréciées, et la gym est un bon moment de dévouement. Afin de marquer la fin de saison, les membres des 2 sections se sont retrouvés pour une journée/ déjeuner-croisière dans le golfe du Morbihan, avec visite de Vannes et de l'île aux Moines. Vous pouvez d'ores et déjà penser à **venir nous rejoindre en Septembre**, à la reprise des activités.

Bonnes vacances à tous !

Contact éventuel :

Pour la Gym : Micheline PERCEVAULT : 06.87.83.96.47

Pour la Marche : Catherine FERRERA : 06.33.21.28.43



...Gouessant Foot...

Bonne saison... et opération « portes ouvertes » au Gouessant Foot !

Une saison motivante pour les jeunes joueurs du Gouessant Foot CAMP (Coëtmieux-Andel-Morieux-Pommeret), qui ont enchaîné les bonnes performances lors des différents tournois auxquels ils ont participé. Ici, les U8-U9 (nés en 2013 et 2014), qui avec 28 victoires, 10 matchs nuls et seulement 4 défaites en 6 tournois et 42 matchs joués, présentent un bilan enviable par bon nombre de clubs !

Afin de poursuivre cette belle dynamique, le club a organisé **une opération « portes ouvertes » le samedi 2 juillet au terrain de Coëtmieux**. Tous les enfants, nés entre 2012 et 2017, pouvaient s'essayer à la pratique du foot !

Renseignements : Romuald TOUSSAINT (06.81.14.13.88) ou Julien TIREL (06.84.85.48.69)

...et tournoi

Après deux années d'absence due au Covid, ce sont **près de 1 000 jeunes footballeurs de U6 aux U15 qui ont participé au tournoi du GF CAMP, le week-end du 7 et 8 mai, à Coëtmieux**. Pour la bonne organisation de cet événement, plus de 70 bénévoles ont été nécessaires pour la restauration, la buvette, l'arbitrage et le bon déroulement de cette compétition qui s'est déroulée dans un bon esprit et avec fair-play.



Coët'Gym / Coët'Yoga

Que vous soyez homme ou femme, vous serez les bienvenus aux cours de « **gymnastique d'entretien** » qui se déroulent à la salle des fêtes de Coëtmieux tous les lundis de 20h à 21h dans une ambiance sympathique et conviviale.

A la rentrée de septembre 2021, l'association a mis en place une activité de « **yoga** » ouverte à tous qui se déroule à la salle des fêtes de Coëtmieux tous les mardis de 19h15 à 20h30 dans une ambiance ZEN.

Contacts

Jean-Pierre DESSAUGE

06 71 69 04 90

Bertin PERCEVAULT

06 98 72 14 75



La brève du CCAS

Bonne continuation Christelle et encore *Merci* à toi !

Christelle TOUSSAINT a fait connaître son souhait de démissionner du CCAS, faute de temps disponible pour participer aux actions menées par celui-ci, son activité professionnelle lui demandant un investissement très important, majoré par la Crise Sanitaire... Ne parvenant plus à concilier de façon satisfaisante son travail, sa vie de famille et ses engagements autres, Christelle a donc fait le choix de démissionner de son poste d'Administratrice du CCAS.

Christelle, tu vas nous manquer... Encore un immense merci à toi pour tout ce que tu as apporté au groupe durant ces deux années... Nous te souhaitons une bonne continuation !

Collecte de Dons en faveur de l'Ukraine :



Face à la guerre qui sévit en Ukraine, l'Association des maires de France (AMF) et la Protection Civile ont mis en place un dispositif de collecte de Dons. Le CCAS et la commune de COËTMIEUX se sont associés à la solidarité nationale pour soutenir la population Ukrainienne. Un appel aux Dons a été lancé, la collecte s'est faite en Mairie...

De nombreux Dons ont ainsi pu être récoltés, triés, puis acheminés vers le site de la Protection Civile à Lamballe !

Merci à toutes et tous pour votre générosité !



LES
GESTES
QUI
SAUVENT



NOTRE PREMIER GESTE
C'EST DE VOUS **INVITER.**

Un accident peut arriver n'importe quand, alors on doit pouvoir compter sur n'importe qui !

Saviez-vous que si les Français étaient formés aux gestes qui sauvent, nous pourrions sauver 20 000 vies par an ?

Pour préserver la santé de tous, Groupama vous propose son action « **LES GESTES QUI SAUVENT** » en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers et le SDIS des Côtes d'Armor, dont l'objectif est de **former gratuitement plus de 4 000 personnes** aux gestes qui sauvent.

Dispensées dans plus de 30 centres de secours du département, les formations de 2 heures élaborées par les Sapeurs-Pompiers aborderont la protection, l'alerte, l'hémorragie, les massages cardiaques et l'utilisation du défibrillateur...

Action ouverte à tous les Coëtmieusien(ne)s !

Inscrivez-vous en scannant le QR code figurant ici



BEAUTÉ, HUMOUR ET INSOLITE ...



Bravo à notre jeune coëtmieusienne Margaux Hingand... ! ...Elue première dauphine Miss 15-17 ans des Côtes d'Armor 2022 à Bobital, il y a quelques jours, parmi les 10 candidates sélectionnées...

L'étalon du Casino...

Coëtmieux a toujours voué une passion pour le cheval, notamment pour le cheval de trait, longtemps utilisé pour les travaux de la ferme. Depuis peu, une nouvelle espèce a fait son apparition sur la commune, avec un étalon d'une race très rare : « le cheval à deux pattes »... L'étalon du « Casino », alias Alain Rouault, s'est découvert une passion avec la troupe hillionnaise « Rire et Faire Rire », et a participé au championnat du monde de la spécialité en 2019 aux Herbiers, en Vendée, où ils se sont fait remarquer par le nombre de supporters (120), mais aussi par leur prestation...

Si le hennissement de notre étalon a réussi à séduire Philippe Candeloro, président du jury, ainsi que le public, nos éminents cavaliers sont restés au pied du podium... Mais l'essentiel n'était-il pas de « participer »... À son retour, la troupe, drivée par Xavier Tréhorel, a décidé d'organiser avec le soutien du haras de Lamballe, un championnat de Bretagne le 4 juin, au cours duquel notre étalon a su porter haut les couleurs de son équipe et de notre commune pour le meilleur... et pour le rire ...

Outre Alain Rouault, la commune était bien représentée avec « Guy La Frite Gilbert », curé des « Moulards », qui a « henni » les participants avant l'épreuve, et l'équipe féminine des « Eagles Lines Dancers ».



SAMEDI 9 JUILLET

OLYMPIADES

INTER-QUARTIERS ÉDITION 2022

DÉBUT À 11H

- Pique-nique le midi (Barbecues dispo)
- Jeux inter-générationnels par équipe
- Jambon à l'os dès 19h30
- Concert gratuit à 21h (Suspens Orchestra)

INSCRIPTIONS TRAIT D'UNION COËTMIEUX

interquartierscoetmieux@orange.fr | 06 31 34 62 22

COËTMIEUX
TERRAIN DES SPORTS



Après « Le bœuf sur le toit » œuvre musicale de Darius Milhaud créée en 1920 à la comédie des Champs Elysées...et mondialement connue... Coëtmieux peut s'enorgueillir de ses « biquettes sur le toit » dans le bourg.

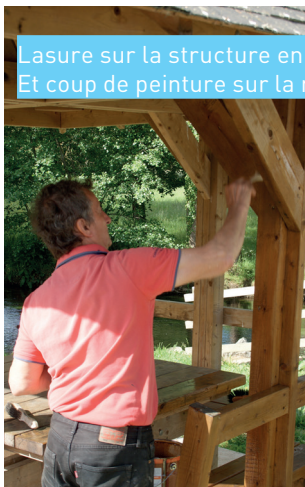
SAMEDI 21 MAI... TROISIÈME « JOURNÉE CITOYENNE » À COËTMIEUX...



...Dès 8h30, début de cette troisième « Journée Citoyenne », avec le café d'accueil...130 bénévoles « sur le pont » pour 12 ateliers...



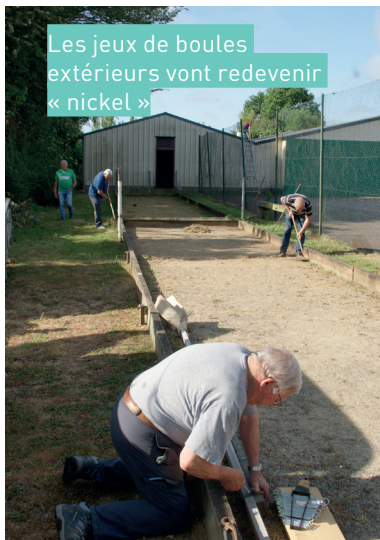
Prêts pour le ramassage des papiers, des bouteilles, et autres détritrus indésirables dans la nature ...



Lasure sur la structure en bois de l'espace pique nique... Et coup de peinture sur la rambarde du pont sur l'Evron...



L'espace près de l'Evron remarquablement « relooké »



Les jeux de boules extérieurs vont redevenir « nickel »



La perceuse pour la création d'un nichoir, ce n'est pas évident pour Esteban du CME (conseil municipal des enfants)...



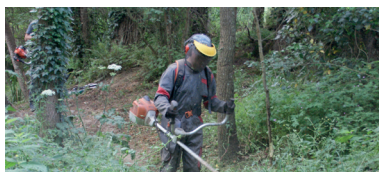
Une table pour la pause ou le pique nique...



Et si vous avez le temps, découvrez les panneaux d'information mis en place sur le circuit des fontaines...



Midi: coup de feu...Langue de bœuf préparée par Bruno Henry... Service assuré par une « équipe de choc »... Bien épaulée par nos amis Ukrainiens (Oksana et Mohammed à droite sur le photo) récemment arrivés sur la commune... Nos aînés n'ont pas été oubliés : visite de plusieurs sites et invités au repas...



On boucle un sentier de randonnée à la Rue Morvan...On débroussaillie dans la vallée du Gouessant... On tronçonne dans le bois adjacent au terrain des sports...



Le mur du jardin de l'ancien presbytère à l'authentique...Du beau travail..



Et merci Nadine pour ce petit air d'accordéon qui a conclu cette belle journée. De la bonne volonté, de la convivialité, du concret...Et il faisait beau...!

La semaine suivante, nos vaillants maçons retraités-**André, Francis et Maurice**- « ont remis ça » en aménageant les abords de la **fontaine de la Rue**...Ça vaut le détour...



Samedi 3 septembre 2022

Festi' Coët



à partir de 16h

à l'espace Carouët



la Dryade

le Faune

Déambulations
des Tisseurs
de Brume

Buvette et
food trucks
sur place

Jeux en bois
animations
au city parc



18h45 :
Vincent
Premel



21h : le groupe
SANS ISSUE de Plémy



Organisé par le CCAS de COETMIEUX

3 rue de la Mairie 22400 COETMIEUX - 02 96 34 62 20 - mairie.coetmieux@wanadoo.fr